Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MEC

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse sur les significations du tatouage et des marques corporelles (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : rendre son corps artificiel et trahir sa nature (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmec.fr/assets/annales/bts-mec/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS MEC - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Synthèse sur les significations du tatouage et des marques corporelles

Le corpus rassemble quatre documents consacrés au tatouage et aux marques corporelles, de leurs origines et usages historiques à leur place dans les sociétés contemporaines. Il explore leurs rapports à l'identité, à l'appartenance collective, à la marginalité, à la douleur et à l'appropriation du corps.

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, en confrontant leurs analyses du tatouage et des marques corporelles.

La synthèse confronte les quatre documents sans confondre leurs genres : article historique et culturel, étude du tatouage japonais, entretien avec un spécialiste et extrait romanesque. Les axes retenus distinguent les fonctions identitaires, les rapports à la société et l'expérience du corps. La rédaction ci-dessous s'en tient aux informations et interprétations du corpus, sans ajout extérieur ni prise de position personnelle.

Document	Nature, idée directrice et procédés
1. Daphné Bétard, « Le tatouage dans la peau », article de Beaux-Arts magazine, 2014	L'article retrace l'ancienneté, les usages et la diffusion du tatouage. Repères historiques et géographiques, exemples de personnalités et chiffres rendent compte de son évolution, de la marginalité à la banalisation. Le témoignage d'une tatouée illustre l'appropriation de soi.
2. Philippe Pons, Peau de brocart, extrait d'un ouvrage consacré au tatouage japonais, 2000	L'auteur replace cette pratique dans son contexte culturel. Comparaison entre Japon et Occident, références à Donald Richie et exemples de groupes montrent les fonctions d'appartenance et d'ancrage, mais aussi la marginalité et la beauté secrète du tatouage.
3. David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray pour Causette, 2013	Le spécialiste analyse les marques corporelles contemporaines. Le dialogue organise l'explication autour de leurs significations, de la douleur et des différences entre sociétés. Les oppositions « moi » et « nous autres » distinguent appropriation individuelle et appartenance collective.
4. François Garde, extrait du roman Ce qu'il advint du sauvage blanc, lettre IX, 2012	Le narrateur décrit les tatouages et scarifications de Narcisse Pelletier devant l'Impératrice Eugénie. L'énumération précise des motifs, les réactions des spectateurs et l'évocation des piqûres donnent à voir leur caractère exceptionnel et spectaculaire.

Axe de confrontation	Convergences et nuances entre les documents
1. Identité et appartenance	Les documents 1 et 3 associent le tatouage contemporain à l'affirmation de soi et à l'appropriation du corps. Le document 2 nuance cette lecture : au Japon, il marque surtout l'entrée dans un groupe et peut ancrer des individus isolés. Le document 3 oppose également le « moi » des sociétés contemporaines au « nous autres » des sociétés traditionnelles. Le document 4 présente des marques singulières, sans en expliciter la signification.
2. Rapports à la société	Les documents 1 et 2 rappellent l'association historique du tatouage à la marginalité et à la transgression. Le document 1 souligne sa diffusion actuelle dans la mode et la culture populaire, tandis que le document 2 décrit la persistance d'un monde marginal au Japon. Le document 3 observe le passage de la stigmatisation à une pratique valorisée. Dans le document 4, les réactions étonnées de l'entourage impérial soulignent l'étrangeté de ces marques à ses yeux.
3. Corps, douleur et durée	Les documents 1 et 2 insistent sur l'engagement durable et parfois douloureux du tatouage. Le document 3 interprète la douleur consentie comme le signe d'un moment important et d'un rite de passage. Le document 4 détaille le travail nécessaire à la réalisation des motifs et rappelle, par la réaction du Prince impérial, le nombre de piqûres. Le document 1 ajoute la relation particulière entre tatoueur et tatoué.
Problématique	Comment les tatouages et les marques corporelles articulent-ils affirmation individuelle, appartenance collective et regard social selon les époques et les cultures ?
Plan détaillé	I. Des marques qui construisent l'identité : affirmation et appropriation de soi ; inscription dans un groupe et recherche d'ancrage. II. Des pratiques dont le sens évolue avec la société : marginalité, transgression et stigmatisation ; diffusion, banalisation et persistance de significations particulières. III. Une transformation durable du corps : esthétique et engagement ; douleur, rite de passage et spectacle.
Rédaction intégrale de la synthèse	Pratique ancienne et présente sur tous les continents, le tatouage a connu des fonctions variées, thérapeutiques, religieuses ou rituelles. Sa signification dépend toutefois des sociétés et des époques. En Occident, il a longtemps été associé à des groupes marginalisés et à la transgression, avant de devenir un signe de différence puis de se diffuser dans la mode et la culture populaire. Dans les sociétés contemporaines, il peut affirmer une identité personnelle, embellir le corps et exprimer une volonté de se le réapproprier. Cette lecture individuelle ne vaut pas partout. Philippe Pons montre qu'au Japon le tatouage traditionnel signale surtout l'appartenance à une communauté et peut offrir un ancrage à des personnes isolées. Il demeure aussi lié à un monde marginal et se dissimule souvent, tandis que de petits tatouages inspirés d'une mode étrangère se répandent. David Le Breton distingue de même les marques collectives des sociétés traditionnelles et l'expression du « moi » contemporain. L'extrait de François Garde, sans révéler le sens des marques de Narcisse, met en scène l'étonnement qu'elles suscitent. Enfin, ces pratiques engagent durablement le corps. Elles peuvent demander des années, entraîner douleur et marginalisation, mais aussi marquer un moment important de la vie. La description romanesque insiste sur la minutie des motifs et sur leur effet spectaculaire. Ainsi, les marques corporelles associent affirmation de soi, appartenance, expérience physique et regard social, selon des équilibres qui varient d'un contexte à l'autre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les marques corporelles expriment l'identité personnelle ou collective, entretiennent des rapports variables avec la marginalité et la mode, et transforment durablement le corps.

2. Écriture personnelle : rendre son corps artificiel et trahir sa nature

La question invite à examiner la modification volontaire du corps, notamment par le tatouage et les marques corporelles, ainsi que ses liens avec la nature et l'identité. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyer la réflexion sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Introduction. Le corps est une réalité biologique, mais aussi le support d'une identité. Le modifier revient-il forcément à renier sa nature ?

Une transformation qui exprime l'humain. Le tatouage, pratique millénaire et universelle selon Daphné Bétard, peut affirmer une identité et une liberté. David Le Breton y voit une réappropriation du corps, parfois vécue comme un rite de passage. Au Japon, Philippe Pons montre qu'il peut aussi signifier l'appartenance à une communauté. L'artifice prolonge donc des besoins profondément humains : s'exprimer, marquer une étape, créer des liens.

Des limites à considérer. La marque est souvent irréversible et peut entraîner une marginalisation. Dans le roman de François Garde, le corps tatoué de Narcisse devient un spectacle soumis au regard d'autrui. *Frankenstein* de Mary Shelley rappelle aussi que transformer le vivant pose la question de la responsabilité.

Conclusion. Modifier son corps ne trahit pas nécessairement sa nature : le sens du geste, le consentement et ses conséquences sont déterminants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre son corps artificiel ne trahit pas nécessairement sa nature : cette transformation peut exprimer l'identité et la liberté, si elle est choisie et assumée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Le BTS Culture générale et expression, session 2018, code CULTGEN, dure quatre heures et ne mentionne pas de coefficient. Intitulée « Corps naturel, corps artificiel », l'épreuve associe une synthèse objective d'un corpus de quatre documents sur les significations du tatouage et une écriture personnelle argumentée sur la modification du corps et son rapport à la nature.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage est une pratique ancienne et universelle dont les significations varient selon les époques et les sociétés.
- Une marque corporelle peut exprimer l'identité individuelle, la transgression sociale ou l'appartenance à un groupe.
- Le tatouage et le piercing peuvent être vécus comme une réappropriation de soi, une signature et une manière d'embellir le corps.
- La douleur consentie peut donner à une modification corporelle la valeur symbolique d'un rite de passage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Confronter les idées des quatre documents au lieu de les résumer successivement.
- Dans la synthèse, rester objectif, concis et ordonné, sans ajouter d'opinion personnelle.
- Dans l'écriture personnelle, répondre directement à la question par une argumentation organisée.
- Mobiliser le corpus, mais aussi des lectures et des connaissances personnelles pertinentes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les oppositions entre les quatre documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Reformulez les arguments sans résumer séparément chaque texte et sans exprimer votre opinion : la synthèse doit rester objective, concise et ordonnée.

Q : Comment distinguer les significations du tatouage selon les sociétés ?

Les significations varient selon les contextes : le document 2 associe souvent le tatouage occidental à la différence et le tatouage japonais à l'appartenance, tandis que le document 3 oppose sociétés traditionnelles et individualisme contemporain.

Q : Comment répartir le temps et les points entre les deux parties ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle, pour une épreuve de quatre heures. Répartissez votre temps en fonction de ces pondérations et prévoyez une relecture des deux travaux.

Q : Quels critères le sujet précise-t-il pour les deux travaux ?

La synthèse doit être objective, concise et ordonnée. L'écriture personnelle doit être argumentée et s'appuyer sur le corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles. Le sujet n'imprime pas de grille détaillée de notation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmec.fr/assets/annales/bts-mec/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS MEC - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Management Économique de la Construction : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.